

L'Echo du Gérant

Janvier 2006

Bulletin d'information du syndicat CFDT des Gérants Petit Casino

« La CFDT défend les Gérants »

La CFDT a signé la totalité des accords collectifs qui définissent le statut des gérants avec tous ce que cela comporte.

Liberté et Responsabilité sur les horaires, la gestion commerciale mais aussi toute la protection sociale comme pour les salaires.

Ceux qui vous racontent que la CFDT ne veut pas du statut gérant vous trompent.

La CFDT défend le statut mais <u>tout</u> <u>le statut !!!</u>

Les gérants petits Casino vont devoir élire leurs représentants.

Elu Délégué Gérant ou élu au Comité d'Etablissement.

Vous pouvez vous aussi si vous le souhaitez vous investir.

La CFDT peut vous inscrire sur ses listes. Il suffit pour cela d'avoir l'envie de défendre ses collègues et d'accepter de se former auprès de la CFDT.

NOUVEAUX GERANTS La CFDT à votre service

Vous venez de découvrir ce métier et toutes les surprises qui vont avec...

Problèmes de logement, de déficit, de freinte et de périmés, de choix des ouvertures et des congés...

Rassurez-vous cela a été le cas de tous mais attention il faut savoir passer ces écueils si vous ne voulez pas vous retrouver en situation d'échec et endetté pour longtemps. Casino ne fait pas de cadeau!

Prenez contact, nous sommes là aussi pour vous conseiller.

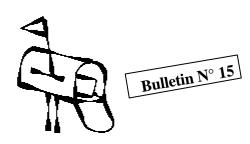
LES CHIFFRES D'AFFAIRES

Nous sommes évidemment très concernés par les résultats économiques.

L'année 2005 ne sera pas dans les meilleures. Ce que nous connaissons aujourd'hui des résultats montre une stagnation du chiffre d'affaire malgré un développement de m². Mais chaque gérant l'aura constaté.

2006 est annoncée comme « annus horribilis », les nouvelles dispositions « loi Dutreil » risque de relancer encore la guerre des prix.

Dans ce contexte, on comprend mal les nouvelles tarifications à moins que cela permette enfin de bonnes actions commerciales.



FCD

A la négociation annuelle sur les commissions minimum, les patrons ont proposé :

- + 2,28 %, pour les gérances 1ère ;
 catégorie soit 1345 €
- + 2,38 %, pour les gérances
 2ème catégorie soit 1935 €

Cela ne paraît pas encore suffisant comme salaire mensuel par rapport aux heures.

Par contre, l'augmentation est supérieure à ce qu'obtienne la grande mapiorité des salariés.

La CFDT signera cet accord

MUTUELLE

La CFDT insiste et persiste!

Casino n'a pas encore répondu à notre demande de remettre dans la légalité la mutuelle obligatoire.

- Pas de discrimination aide de l'entreprise
- Identique pour tous : gérant, cogérante et salarié de Casino France.

La CFDT:

- ⇒ La force de dire **NON**
- ⇒ Le courage de dire OUI

Vous pouvez appeler:

REGION SUD-OUEST

Nöelle MINI

2: 05.59.24.02.06

Christophe EHANNO

2: 02.28.15.53.53

REGION SUD-EST

J.Noël MASSEBOEUF

2: 04.67.57.27.37

Pierre ALAÏMO DS

②: 04.94.62.78.15): 06.80.85.90.42

REGION EST

Agnès FOURNIER

Dimitri PIATKOWSKI

2: 03.81.32.16.74

REGION CENTRE

Thierry PERBET

2: 04.77.52.30.41

Victor de OLIVERA

?: 04.71.60.05.25

Consultez notre site:

